

Décision Générale colonial

Décision n° 262 décision lé 262 du 7 mars 1947

n° 262

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 mars 1947
Numéro JO n° 4 du 30/04/1947	Date du numéro 30 avril 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de trois semaines à solde entière pour en jouir à Tadjourah est accordée à l'infirmier Mohamed Andia pour compter du 1er mars 1947.